

SÉNAT

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 7 février 1992

Madame le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, lors de la séance de ce jour, MM. Marcel LUCOTTE, Charles PASQUA, Daniel HOEFFEL et Ernest CARTIGNY ont déposé une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur l'accueil en France, le mercredi 29 janvier 1992, du dirigeant d'une organisation terroriste ; ils ont demandé que la discussion de cette proposition de résolution puisse intervenir au cours de la présente session extraordinaire.

En conséquence et en application du premier alinéa de l'article 29 de la Constitution, je vous serais obligé de bien vouloir proposer à M. le Président de la République d'inscrire la discussion de cette résolution à l'ordre du jour de la session extraordinaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Alain POHER

Madame Édith CRESSON
Premier ministre
57, rue de Varenne
75700 - PARIS